

# Plan de visibilité

## CAISSE DESJARDINS DE TERREBONNE

Toute demande de commandite ou don doit être accompagnée d'un plan de visibilité. Vous pouvez proposer votre plan de visibilité personnalisé ou remplir ce formulaire. Vous trouverez en annexe de ce formulaire, des exemples à titre indicatif.

### 1. Matériel promotionnel

#### Affiches incluant le logo de la Caisse Desjardins de Terrebonne

Quantité d'affiche :  Territoire d'affichage :

#### Dépliants incluant le logo de la Caisse Desjardins de Terrebonne

Quantité de dépliant :  Territoire de distribution :

#### Programme de l'événement incluant le logo de la Caisse Desjardins de Terrebonne

Logo de la Caisse

Publicité (Précisez le format de l'espace publicitaire de la Caisse :  po x  po)

Emplacement :  sur la couverture  au dos  à l'intérieur

#### Affichage permanent

Lettrage en vinyle grand format (logo de la Caisse)

Nom d'une salle attribuée à la Caisse

Affichage sur le bâtiment extérieur

Signalisation intérieure ou extérieure

#### Vêtement incluant le logo de la Caisse Desjardins de Terrebonne

Type de vêtement :  Quantité :

Positionnement du logo sur le vêtement (précisez la taille du logo) :

#### Cadeau promotionnel incluant le logo de la Caisse Desjardins de Terrebonne

Type de cadeau :  Quantité :

Taille de l'espace réservé au logo :

## Billets d'admission incluant le logo de la Caisse Desjardins de Terrebonne

Quantité :

### Visibilité électronique sur les lieux

- Projection du logo de la Caisse sur écran géant
- Message vidéo d'un représentant de la Caisse (précisez la diffusion)
- Mention de la Caisse dans la vidéo de l'événement

### Panneau des commanditaires

Nombre de panneaux :

### Autres visibilité :

- Papeterie / pochette Précisez la quantité :
- Drapeau / oriflamme 8'  intérieur ou  extérieur
- Bannière autoportante
- Bannières autres Quantité :
- Scène (logo fond de scène, sur la structure ou autres, précisez :
- Autres éléments de visibilité :

## 2. Publicité et relations publiques

### Conférence de presse

- Conférence(s) de presse
- Allocution d'un représentant de la Caisse
- Mention de la Caisse lors de la conférence
- Mention de la Caisse dans le communiqué de presse
- Remise officielle du chèque par un représentant de la Caisse avec couverture médiatique

### Lors de l'événement

- Allocution d'un représentant de la Caisse lors de la cérémonie
- Page éditoriale / Mot du président
- Présidence d'honneur
- Mention de la Caisse dans le rapport annuel
- Présentation et remise de prix
- Mention de la Caisse
- Billets de courtoisie/tables Quantité :

### Site Internet

- Logo de la Caisse Desjardins de Terrebonne et hyperlien vers le site de la Caisse
- Visuel publicitaire avec hyperlien vers le site de la Caisse
  - Bannière  Ilot  Super bannière
  - Pre-roll  Gratte-ciel  Logo dans infolettre

### Publicité dans le journal avec logo de la Caisse Desjardins de Terrebonne

- Oui  Non

## Médias sociaux

Diffusion de l'événement en direct :  Logo de la Caisse  Mention de la Caisse

Vous vous engagez à mentionner le partenariat avec la Caisse Desjardins de Terrebonne en incluant photos via Facebook, Instagram, YouTube ou autres

Vous acceptez que la Caisse Desjardins de Terrebonne planifie des publications décrivant le partenariat avec identifications (tags) de votre organisme, photos d'événements, descriptions des retombées dans le milieu, etc.

## 3. Manutention et graphisme

**L'organisme assure le transport du matériel promotionnel, fourni par la Caisse Desjardins de Terrebonne, incluant le montage et le retour.**

Nom de la personne responsable :

Téléphone :  Cellulaire :

Adresse courriel :

Date de cueillette du matériel :

Date de retour :

**Indiquez le nom de la personne à qui la Caisse doit acheminer le matériel graphique (logo, publicité, etc.)**

Nom de la personne responsable :

Téléphone :  Cellulaire :

Adresse courriel :

L'organisme s'engage à respecter les règles et normes d'utilisation graphique de la signature (logo) de Desjardins, lesquelles sont précisées sur le site web [desjardins.com/identite](http://desjardins.com/identite).

L'organisme s'engage à obtenir l'autorisation de la Caisse avant la production, l'impression ou l'utilisation de tout matériel ou document comprenant la signature (logo) de Desjardins.

Seule l'appellation «Caisse Desjardins de Terrebonne» est autorisée sur l'ensemble du matériel et document promotionnel ou publicitaire.

**Veillez joindre à l'envoi toute information supplémentaire susceptible d'aider l'analyse de votre demande.**

Acheminer votre demande par courriel à l'adresse suivante :

**[Josee.x.lavoie@desjardins.com](mailto:Josee.x.lavoie@desjardins.com)**

Pour information supplémentaire : **450 471-3735 poste 7662275**